



Formation des élus NFCL Module D – Atelier « aménagement et biodiversité »

Date : 13 septembre 2022

Durée : de 10h00 à 15h30

Lieu : Puyloubier

Contexte et objectifs de la formation :

Le 23 septembre 2022 l'ARBE a organisé une journée à Puyloubier dans les Bouches-du-Rhône réservée aux collectivités labellisées : Territoires durables – 1 COP d'avance [TERDUR] et Territoire engagé pour la nature [TEN].

L'atelier « aménagement et biodiversité » a rassemblé plus de 50 participants. 17 élus de territoires métropolitains accompagnés de 16 techniciens étaient présents pour échanger et s'inspirer.

L'objectif de la journée était de mettre l'accent sur une thématique qui est au cœur des préoccupations des territoires : *pourquoi et comment intégrer la biodiversité, la nature, l'eau, dans l'aménagement de nos territoires, depuis la planification jusqu'aux aménagements sur le terrain ? Quels bénéfices pour l'adaptation au changement climatique des villages et villes ?*

En organisant cette journée de sensibilisation et de formation l'ARBE a proposé une rencontre des collectivités labellisées afin de leur donner envie de s'engager en incluant la nature et la biodiversité dans leurs démarches de planifications et d'aménagement. Cette rencontre était également l'occasion de favoriser les échanges entre collectivités sur la base de retours d'expériences.

Programme de la journée :

10h00 - Mots de bienvenue

Frédéric GUINIERI – *Maire de Puyloubier*

Aurélië RUFFINATTI – *Directrice de la Transition écologique des territoires - Agence régionale pour la biodiversité et l'environnement [ARBE]*

10h15 - L'eau et la biodiversité, des atouts pour adapter nos territoires au changement climatique. Comment les favoriser au travers de nos aménagements ?

Agnès HENNEQUIN – *Chargée de mission Aménagement & biodiversité - ARBE*

10h45 - Retour d'expérience : Avignon, une démarche globale en faveur de la nature en ville

Christel JOUVEN - *Directrice de la Programmation des Aménagements Urbains*

Membres pléniers de l'ARBE :



Membres associés de l'ARBE :



Patrice HENON - *Directeur Qualité Environnementale des Projets - Gestion Durable et Certification - Membre du club de l'Arbre et de la Biodiversité*

11h15 Visite de Puyloubier, commune labellisée Territoire durable

14h00 - Atelier d'échanges : et vous, quelles actions portez-vous pour la biodiversité dans l'aménagement de votre territoire ?

15h30 - Remerciements, conclusion de la journée, perspectives

[Compte rendu de la journée de formation :](#)

La journée de formation a permis de sensibiliser et de faire découvrir aux élus et techniciens de collectivités les multiples bienfaits de la nature en ville pour l'adaptation au changement climatique de leurs territoires et le développement de leur attractivité.

L'intervention de l'ARBE a présenté les réponses que proposent la nature en ville pour l'adaptation au changement climatique : la biodiversité, le rafraîchissement urbain, la qualité des sols, la gestion de l'eau, le stockage carbone, le bien-être, la santé, etc.

Dans un second temps la ville d'Avignon a présenté sa démarche globale en faveur de la nature en ville : planification urbaine, déclinaison de la Trame verte et bleue en cohérence avec le SCOT, définition des paysages urbains et naturels présents sur la commune en vue d'une classification des habitats naturels, sensibilisation citoyenne, etc.



Les participants ont pu poser des questions, partager leurs expériences, les réussites et/ou les freins rencontrés.

Membres pléniers de l'ARBE :

Membres associés de l'ARBE :



A la suite des présentations, les participants sont partis sur le terrain accompagné de l'équipe municipale de Puylobier pour une visite du village.



L'après-midi les participants étaient répartis en groupe pour un « atelier d'échange : et vous, quelles actions portez-vous pour la biodiversité dans l'aménagement de votre territoire ? ».

Fiche de synthèse de groupes « Inventaires de biodiversité/Atlas de la biodiversité communale »

1. Pourquoi cette action vous est apparue/vous paraît importante et/ou pertinente pour améliorer la biodiversité et le cadre de vie sur votre collectivité ?

- Faire connaître : sensibiliser, faire participer les habitants pour mieux protéger.
- Fédérer les habitants autour d'un sujet les valoriser dans leur participation.

2. Inconvénients/points de vigilance de cette action

Membres pléniers de l'ARBE :

Membres associés de l'ARBE :



- L'importance d'une continuité politique et technique dans la mise en œuvre de ce type d'action. On travaille sur le temps long de la nature.

- Obtenir une vision commune élu/technicien

3. Selon vous, quelles sont les clés de réussite de ce type de projet (écrivez les mots-clés) ?

- Partir d'une initiative politique

- Impliquer les différents services

- Ne pas sous-estimer l'animation d'une transversalité élu/services/citoyens porté par la commune

- Impliquer les écoles dès le début du projet,

- Réfléchir au suivi sur le temps long et donc à la pérennité des financements.

Rappel ressource :

• Site des ABC : <https://abc.naturefrance.fr/>

• Guide sur la réalisation d'un Atlas de la Biodiversité Communale :

<https://abc.naturefrance.fr/actualites/publication-decouvrez-le-nouveau-guide-abc>

Fiche de synthèse de groupes « Désimperméabiliser une cour d'école »

1. Pourquoi cette action vous est apparue/vous paraît importante et/ou pertinente pour améliorer la biodiversité et le cadre de vie sur votre collectivité ?

- Lien avec la gestion des risques : gérer les eaux de toiture et l'infiltration pour limiter le ruissellement dans les rues, recharger les nappes phréatiques. Profiter de cette gestion du risque pour améliorer le cadre de vie, le bien-être des enfants, éducation à la nature.

- Confort thermique pour les enfants et les enseignants

- Sensibilisation

- Biodiversité : retour du vivant (insectes, vie du sol, nichoirs, petits mammifères).

- Observation du vivant, jeux plus proches de la nature.

- Faire évoluer les usages de la cour (diversifier, proposer un espace moins genré)

2. Inconvénients/points de vigilance de cette action

- Lutter contre les a priori des parents, des enseignants, des agents, des élus : saleté, danger, difficultés de surveillance et d'entretien...

- Mise en œuvre travaux plus compliquée (période : durant les vacances)

- Répartition des compétences, légitimité

- Quelles conséquences sur le bâti si l'on casse le goudron ?

- Comment gérer le piétinement des espaces plus vulnérables ?

- Quel entretien des zones (feuilles mortes, copeaux dispersés...) ?

3. Selon vous, quelles sont les clés de réussite de ce type de projet (écrivez les mots-clés) ?

Membres pléniers de l'ARBE :



Membres associés de l'ARBE :



- Concertation : associer les acteurs, rassembler, créer une dynamique commune. Enfants, parents, éducateurs, enseignants, élus, agents d'entretien et espaces verts... Expliquer les avantages et les contraintes.
- Co-construction, concilier les attentes.
- Bonne communication
- Anticiper la suite (la croissance des végétaux, les conditions de gestion...).
- Etudes hydrauliques nécessaires pour gérer l'eau de pluie : étude de sols, raisonnement en 3D, dimensionnement. Accompagnement par une structure spécialisée.
- Rechercher des cofinancements (AERMC, Département, Région...)
- Choix des matériaux et des équipements
- Choix des essences : variées et pas fragiles
- Implication des enfants dans le respect et l'entretien de la cour (balais, arrosoirs, règles d'utilisation...)

Fiche de synthèse du groupe « Aménager et gérer écologiquement un cimetière »

1. Pourquoi cette action vous est apparue/vous paraît importante et/ou pertinente pour améliorer la biodiversité et le cadre de vie sur votre collectivité ?

- Innover face à un concept récent vis-à-vis d'un lieu immuable
- Déployer une démarche cohérente/homogène concernant l'arrêt des produits chimiques.
- Améliorer les conditions de travail des agents et proposer un environnement sain aux usagers
- Lutter contre les îlots de chaleur en traitant le cimetière comme un espace vert à végétaliser

2. Inconvénients/points de vigilance de cette action

- Nécessite une appropriation de la nature dans ce lieu traditionnellement minéral
- Risque de piétinement des espaces végétalisés
- Occupation des usagers sur des espaces au-delà des limites de leur caveau
- Intervention plus longue
- Nécessite une certaine réactivité/un suivi important face à la sensibilité du site

3. Selon vous, quelles sont les clés de réussite de ce type de projet (écrivez les mots-clés) ?

- Engagement et implication des élus
- Appropriation/Acceptation de la démarche (en interne et en externe) :
- Commencer par une expérimentation, y aller pas à pas. Droit à l'erreur et à l'adaptation.
- Multiplier les usages du cimetière pour créer un projet global autour de la gestion écologique.

Rappel ressources :

- Guide « Conception et gestion écologique des cimetières », 2022 : <https://urlz.fr/jDFI>

Membres pléniers de l'ARBE :

Membres associés de l'ARBE :

- Retour d'expérience de Villes-sur-Auzon (84) : <https://www.arbe-regionsud.org/10091-cimetiere-jardin.html?parentId=1006>

Fiche de synthèse du groupe « Créer des jardins partagés »

1. Pourquoi cette action vous est apparue/vous paraît importante et/ou pertinente pour améliorer la biodiversité et le cadre de vie sur votre collectivité ?

- Favoriser les circuits courts / la production locale
- Valoriser l'agriculture biologique, le lien santé/nourriture avec une alimentation saine
- Economies pour les jardiniers, pour les bénéficiaires
- Dimension sociale : lien social, activité de loisir, espace à cultiver pour ceux qui n'en ont pas
- Dimension pédagogique : lieu d'apprentissage, d'éducation, rucher des écoles

2. Inconvénients/points de vigilance de cette action

- Une gestion à mettre en place => association à créer, charte à définir
- Gestion de la ressource en eau pour l'arrosage (ex : ne pas mettre de tuyau à disposition)
- Financements : fonctionnement (eau) / Investissements
- Vol dans les jardins isolés

3. Selon vous, quelles sont les clés de réussite de ce type de projet (écrivez les mots-clés) ?

- Accompagnement pour la phase de création
- Concertation avec les usagers/habitants
- Création d'une association pour la gestion et d'une charte pour garantir le bon fonctionnement dans le temps
- Partenariat/confiance entre l'association gestionnaire et la mairie
- Maitrise foncière en centre-ville
- Visites/échanges entre jardins

Rappel ressources :

- Retour d'expérience de Venelles (13) : <https://www.arbe-regionsud.org/386-jardins-partages.html?parentId=1006>
- Retour d'expérience de La Fare les Oliviers (13) : <https://www.arbe-regionsud.org/10279-jardins-familiaux-et-pedagogiques.html>
- Retour d'expérience d'Ollioules (83) : <https://www.arbe-regionsud.org/10326-jardins-familiaux-acteurs-de-la-biodiversite.html?parentId=1006>
- Retour d'expérience de la Métropole Nice Côte d'Azur (06) : <https://www.arbe-regionsud.org/184-creer-des-jardins-familiaux-partages-et-des-jardins-pedagogiques-dans-les-ecoles.html?parentId=1006>

Membres pléniers de l'ARBE :

Membres associés de l'ARBE :

- Retour d'expérience de Châteaurenard (13) : <https://www.arbe-regionsud.org/385-jardins-familiaux-du-chateau-espaces-de-culture-dechanges-et-de-bien-etre.html?parentId=1006>

Fiche de synthèse du groupe « Préserver la biodiversité dans mon PLU-i »

1. Pourquoi cette action vous est apparue/vous paraît importante et/ou pertinente pour améliorer la biodiversité et le cadre de vie sur votre collectivité ?

- PLU(i) : document socle pour le territoire
- Une de ses fonctions nombreuses : cohabitation des usages et protection de la faune-flore
- Il est garant de la continuité écologique et du lien social, deux enjeux très actuels
- Il doit être en adéquation avec la loi Climat et résilience. Les sujets comme la désimperméabilisation des sols, la mobilité douce, la place de l'arbre en ville, l'objectif « zéro artificialisation nette des sols », la limitation de la tâche urbaine sont incontournables. Il faut trouver une place à chaque usage

2. Inconvénients/points de vigilance de cette action

- Des contradictions sur des sujets techniques : le développement des énergies renouvelables, la tâche urbaine à limiter tout en favorisant la biodiversité et la nature, la continuité dans un monde d'impasses et de clôtures...

3. Selon vous, quelles sont les clés de réussite de ce type de projet (écrivez les mots-clés) ?

- Cohésion des équipes, y compris entre services d'une même commune/intercommunalité
- Compréhension des objectifs
- Sensibilisation des différents acteurs
- Confiance des services de l'Etat
- Transparence
- Etudes en amont et connaissance de l'existant et des textes (outils du code de l'urbanisme permettant de prendre en compte la biodiversité / la nature en ville / les continuités écologiques).
- Se faire accompagner (BE connaissant le sujet et force de proposition sur les outils)

Rappel ressource :

- Guide méthodologique PLU(i) & biodiversité – Concilier nature et aménagement édité par l'ARBE

Fiche de synthèse des groupes « Eteindre l'éclairage la nuit/Favoriser la trame noire »

1. Pourquoi cette action vous est apparue/vous paraît importante et/ou pertinente pour améliorer la biodiversité et le cadre de vie sur votre collectivité ?

Membres pléniers de l'ARBE :

Membres associés de l'ARBE :

- Intérêt pour croiser plusieurs enjeux : biodiversité, économie d'énergie, santé
- Intérêt pédagogique de sensibilisation à la connaissance du vivant la nuit
- Economie financière dans un contexte de tension sur les prix de l'énergie

2. Inconvénients/points de vigilance de cette action

- Sentiment d'insécurité, peur du cambriolage
- Contrainte technique du réseau électrique à dépasser
- Difficulté à convaincre les commerces de participer à ce type d'opération
- Attention à ne pas utiliser que l'argument financier au risque de revenir en arrière si le cout de l'énergie baisse. Bien présenter l'ensemble des arguments : biodiversité, économie et santé.
- Problématique des périodes d'évènement (Noël, festival nocturne, marché...)
- Difficultés pour concilier plusieurs modes de déplacement en ville sur certains itinéraire (vélos, piétons...)

3. Selon vous, quelles sont les clés de réussite de ce type de projet (écrivez les mots-clés) ?

- Nécessité de définir une commande claire
- Importance de la concertation pour bien présenter l'ensemble des arguments en faveur de l'extinction de l'éclairage public et lever les peurs.
- Sensibiliser avec les évènements nationaux comme « le jour de la nuit » en commençant à éteindre une nuit.
- Réaliser un diagnostic trame noir en amont de la décision d'extinction.
- Prévoir des études de fréquentation sur les secteurs prévu.
- Eteindre dans les secteurs à enjeu pour la biodiversité en premier
- Bénéficier de retour d'expérience d'autres communes
- Impliquer le prestataire fournisseur d'électricité

Rappel ressource :

- Guide « Trame noire, méthodes d'élaboration et outils pour sa mise en œuvre » : <https://www.ofb.gouv.fr/trame-verte-et-bleue/trame-noire>
- Fiche AUBE du CEREMA : <https://www.cerema.fr/fr/centre-ressources/boutique/aube-amenagement-urbanisme-biodiversite-eclairage>

Fiche de synthèse de groupes « Végétaliser ma ville, mon village / Créer une charte de l'arbre »

1. Pourquoi cette action vous est apparue/vous paraît importante et/ou pertinente pour améliorer la biodiversité et le cadre de vie sur votre collectivité ?

- Préserver la biodiversité et le vivant
- Respect du paysage/ continuité écologique

Membres pléniers de l'ARBE :

Membres associés de l'ARBE :



- Lutter contre l'artificialisation et les îlots de chaleur
- Jardins partagés : accès au végétal et à la nature, reconnecter les habitants avec la nature, jardins à vocation sociale (jardins collectifs ouverts à tous, sensibilisation/échange, apprentissage)
- Social : Bien être, santé, vivre ensemble, cohésion sociale, îlots de fraîcheur, plantations (Opération « arbres en ville ») en entrée de ville/verger communal
- Sensibiliser et changer les pratiques de tous les acteurs (zéro phyto)
- Label : engager la structure dans une dynamique de progrès
- C'est un point d'entrée vers une démarche plus large de sensibilisation sur la biodiversité
- Politique d'acquisition foncière, forestière => gestion durable de la forêt => gestion de l'eau
- Classement des arbres remarquables => préservation
- Plan paysage => protection/valorisation => Charte de l'arbre

2. Inconvénients/points de vigilance de cette action

- Manque de technicité des agents et des élus

3. Selon vous, quelles sont les clés de réussite de ce type de projet (écrivez les mots-clés) ?

- Volonté politique
- Mobilisation de l'ensemble des acteurs pour fédérer autour du projet
- Transversalité/Participation/Sensibilisation/Communication
- Décloisonnement élus/administrés => démarche Agenda 21
- Maintien d'un cadre de vie de qualité

Rappel ressource :

- Guide « Plantons Local en région Provence-Alpes-Côte d'Azur » (ARBE Région Sud) => Publication à venir début 2023. Contact : Stéphanie GARRIDO • s.garrido@arbe-regionsud.org • 04.42.90.90.54

Ressources : Et pour aller plus loin sur les sujets de l'aménagement :

- **Mémento « Aménager nos villes et villages avec l'eau et la nature – Une opportunité face au changement climatique »**
Un document synthétique et pédagogique de principes d'aménagements vertueux, retours d'expériences, ressources... - 20 pages
[A télécharger gratuitement sur le site internet de l'ARBE.](#)
- **Guide PLUi et biodiversité – Concilier nature et aménagement**
Un guide technique complet pour prendre en compte la nature dans votre projet de territoire et votre document de planification – 122 pages
[A télécharger gratuitement sur le site internet de l'ARBE](#) ou à nous demander au format papier.

Membres pléniers de l'ARBE :



Membres associés de l'ARBE :





Bilan :

Participation à la formation : 55 participants dont 17 élus éligibles au programme NFCL accompagnés de 16 techniciens de territoires métropolitains.

Formulaires de satisfactions en synthèse :

39 réponses au formulaire de satisfaction.

La journée a répondu aux attentes de 94,87% des participants.

97,43% des participants souhaitent participer à une journée similaire l'année suivante.

Membres pléniers de l'ARBE :



Membres associés de l'ARBE :

